80e ANNEE. — N° 96. DIMANCHE 18 AOUT 1940.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

Sur une confession

On éprouve quelque surprise à trouver sous la plume d'un socialiste-marxiste croyant et pratiquant tel que fut M. Charles Spinasse, des phrases comme celle-ci, que je découpe dans son dernier article :

« Tous les Français ont aujourd'hui le sentiment d'être enfin sortis « d'un chaos moral et social où ne prospéraient que la négation et l'égoïsme. « Ils aspirent à l'unité et, rassemblés autour du maréchal Pétain, attendent « des chefs que celui-ci choisira l'élaboration d'un ordre neuf fondé sur la « prééminence indiscutée de l'intérêt général, sur la conservation et l'exis- « tence de l'élite, sur la hiérarchie qui prévient la confusion et maintient la « discipline ; d'un ordre français qui saura nouer et étendre graduellement « ses liens avec la nouvelle Europe sans perdre les caractères particuliers « qu'une longue histoire nationale doit lui imprimer... »

⁂

Je m'arrête, il faudrait tout citer. Cela suffit, d'ailleurs, l'essentiel y est. On n'a jamais lu répudiation plus complète et plus décisive d'une erreur si longtemps et si passionnément pratiquée. On ne saurait prononcer une condamnation plus radicale de ce qui fut le socialisme marxiste.

Tout y est renié des principes sur lesquels était fondée cette abominable et absurde doctrine : la lutte des classes, *forme permanente de la guerre civile qui, par la dissociation intérieure de notre pays, le livrait à l'invasion étrangère ; l'*internationalisme, *d'autant plus dangereux pour nous qu'il n'était pratiqué dans aucun autre pays et que, partout ailleurs, même en Russie, on pratiquait le nationalisme le plus exclusif ; l'*égalisation sociale, *heureusement impossible car elle condamnerait l'humanité à une immobile stagnation dans la misère et la stupidité.*

⁂

Tel Polyeucte, non content d'avoir abattu ses faux dieux et de proclamer sa foi nouvelle, M. Charles Spinasse ne se tient pas pour satisfait d'avoir renié sa fausse doctrine, il se fait l'apôtre et l'annonciateur de la vérité découverte et que nos malheurs lui ont révélée.

Après s'être félicité que la France soit libérée « d'un régime où ses « forces vitales s'étaient épuisées dans la lutte des partis et dans la lutte « des classes » ; *après avoir défini d'un mot juste et fort* « le chaos moral et social » *qui prospérait sur la décomposition parlementaire, il appelle la venue des temps réparateurs où la société française, pour le bonheur de tous ses membres, sera reconstituée suivant des principes directement opposés à ceux qu'il défendait autrefois.*

⁂

M. Charles Spinasse réclame aujourd'hui l'ordre social français, un ordre social que ne bouleverseront plus les conflits d'égoïsmes coalisés en partis ; un ordre social qui sera fondé sur l'intérêt général représenté par un Etat indépendant et assez fort pour le faire respecter. Il réclame — oh ! surprise, oh ! douceur, sur les lèvres d'un socialiste-marxiste ! — l'existence d'une élite et le maintien d'une hiérarchie. Enfin, il proclame cette hérésie capitale pour un internationaliste que le sort des travailleurs français dépend du sort de la France !

⁂

L'auteur de cette impitoyable critique du parlementarisme et du socialisme-marxiste fut, rappelons-le, un des membres les plus marquants et les plus marqués du ministère Léon Blum, un des initiateurs du Front populaire.

Avec tous les ménagements qu'il faut, on devrait donc lui faire entendre que s'il a beaucoup d'autorité pour dénoncer le mal qu'il a fait, il n'en peut avoir aucune pour le guérir !

Il est vrai, comme il le dit, que « le pays aspire à l'unité autour du maréchal Pétain » *et cela implique évidemment une grande réconciliation nationale. Mais ils sont tout de même un certain nombre pour qui le meilleur moyen de la faciliter serait de ne pas trop rappeler sur eux l'attention du pays. Comment ne sont-ils pas les premiers à ressentir le besoin du silence et de l'oubli !*

Emile LAPORTE.

Nos Echos

Avertissement courtois et pressant.

Nous voudrions mettre le plus de discrétion possible dans l'expression d'une réclamation que des lecteurs nous transmettent avec beaucoup moins de ménagements.

Il s'agit de l'emploi... disons « abusif » que certaines autos de grosse puissance font de l'essence. De cette essence que l'on mesure si parcimonieusement à ceux qui en usent pour les motifs les plus sérieux (médecins, industriels, transporteurs, etc.). Tandis que ceux-là ont beaucoup de peine à en obtenir, il est tout de même un peu vexant de la voir employée à transporter plusieurs fois dans la même journée chez des commerçants de la ville des dames en quête de provisions.

Il est probable que cette essence est obtenue sans bon de la Préfecture ou de l'autorité militaire et ce devrait être une raison de plus pour en user modérément et seulement pour des besoins sérieux.

Encore une fois !

De même, aux mêmes automobilistes, on devrait bien rappeler qu'ils ne sont pas dispensés d'observer les consignes données par les signaux de « sens interdit ».

Encore une fois, vendredi matin, vers midi, nous avons été témoin du fait suivant :

Une de ces puissantes autos qui portait juste le conducteur et une dame, et qui, venant du côté de la cathédrale allait vers le boulevard, s'est engagée à bonne allure dans la rue du Maréchal Foch brûlant les signaux d'interdiction pourtant bien visibles à présent.

A ce moment, cette rue déjà étroite était pleine de mouvement. Sur les trottoirs, des queues de clientes s'allongeaient devant les magasins. Sur la chaussée, des autos étaient en stationnement, tandis que d'autres sur la foi du « sens unique » descendaient vers la cathédrale.

Notre chauffeur en contravention, ebbarrassant tout le monde, et, au risque d'accident, continua sa route, malgré les protestations des chauffeurs et des passants.

Est-ce qu'il n'y a vraiment pas moyen d'empêcher cela ?

A un qui s'en va !

Nous ne voulons pas laisser partir du Lot le lieutenant-colonel Audeguis sans lui exprimer les unanimes et vifs regrets qu'il y laissera.

Il savait être un chef obéi parce qu'il inspirait confiance et un homme estimé parce qu'il inspirait sympathie.

Depuis bientôt trois ans qu'il exerçait son commandement à Cahors, on sait le rôle important qu'il y a joué puisqu'il a présidé aux opérations de trois mobilisations.

Il s'en va dans des heures tristes pour tous. Cela ne doit pas nous empêcher de saluer son départ comme il se doit.

INFORMATIONS

Les régions françaises bombardées

Le département de l'Eure, qui avait peu souffert de l'autre guerre, sort de celle-ci terriblement meurtri, meurtri dans ses œuvres sociales comme à Ecouy, où le préventorium n'est plus que ruines ; meurtri dans ses grandes œuvres d'art, comme à Pont-de-l'Arche, où le magnifique pont est démoli.

La plupart des maisons de la place des Andelys sont détruites ; plus d'église à Gisors ; à Vernon, la rue d'Aluera est en partie détruite, Louviers a subi une formidable canonnade ; l'église, cependant, n'est pas très touchée, mais la partie de Louviers qui se trouve entre l'église et l'extrémité de la ville, en direction d'Evreux est détruite.

Quant à Evreux, le clocher de sa fameuse cathédrale a été endommagé, le lycée détruit, la gare très atteinte, l'hôtel du Grand-Cerf démoli, la rue Chartraine n'est plus que ruines ainsi que la rue Grande. La préfecture a été touchée, de même que l'imprimerie Hérissay.

Le décret sur la durée du travail

Voici les dispositions essentielles du décret sur la durée du travail :

L'article premier décide qu'en vue d'assurer, jusqu'au retour de conditions économiques normales, la répartition du travail disponible entre le plus grand nombre possible d'ouvriers, le préfet pourra fixer par arrêté, pour une profession, pour une catégorie de travaux, pour une région, ou pour un ou plusieurs établissements déterminés, une limitation de la durée du travail inférieure à celle qui résulte de la réglementation générale en vigueur.

La situation en Indochine

Une dépêche de Hanoï annonce que l'amiral Decoux aurait pris, en plein accord avec le gouvernement français, toutes dispositions en vue de faire face à une aggravation éventuelle de la situation en Indochine.

L'aide américaine à la France

M. Allen, délégué de la Croix-Rouge américaine pour la France non occupée, vient de rendre visite à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Genève. Il est reparti le 14 août pour Vichy et Marseille.

Les secours de la Croix-Rouge américaine, dont le maréchal Pétain a remercié les Etats-Unis, s'élèvent à une valeur de 20 millions de dollars.

M. Allen a déclaré qu'il a pu procéder rapidement à la distribution des secours que la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a favorisée.

Des familles suisses vont recueillir des enfants français

Le Comité du Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre lance un appel aux personnes désireuses de se charger d'un enfant français pour une période d'au moins trois mois.

Le Cartel a reçu l'autorisation des autorités helvétiques d'organiser ces placements d'enfants. Une partie de ces enfants de santé délicate sera hospitalisée dans des groupes d'enfants, les autres seront placés dans des familles.

La côte sud anglaise bombardée

On signale qu'en plusieurs points de la côte sud d'Angleterre des maisons ont été atteintes par des projectiles d'artillerie.

Une maison a été coupée en deux, une autre a été sérieusement endommagée. Les éclats ont été recueillis et sont actuellement étudiés par les autorités compétentes ; on souligne qu'aucun avion n'était en vue au moment où les explosions se sont produites.

On suppose qu'il s'agit d'obus tirés par des canons à longue portée.

Aux Etats-Unis

« Si les Etats-Unis avaient deux flottes de guerre puissantes, l'une sur l'océan Atlantique, l'autre sur le Pacifique, ils n'auraient pas besoin d'une forte armée de terre », a déclaré M. Knox, ministre de la marine, au Sénat américain, au cours de la discussion du projet de service militaire obligatoire. « Mais, a-t-il ajouté, tel n'est pas le cas », et le ministre a appuyé le projet.

Parlant de la lutte actuellement en cours entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne, le ministre a souligné que bien que les informations reçues par le gouvernement américain soient soigneusement contrôlées, il est actuellement impossible de pronostiquer quelle sera l'issue du combat. « Tout dépend, a-t-il dit, de la capacité de résistance de l'Angleterre, capacité que nous ne connaissons pas. »

Baisse sensible à la Bourse de New-York

La radio américaine annonce qu'en raison de l'intensification de la lutte aérienne entre l'Allemagne et l'Angleterre, et à la suite d'un bruit selon lequel l'offensive allemande contre les îles britanniques serait commencée, les valeurs ont baissé de 1 à 6 points à la Bourse de New-York.

On signale, d'autre part, une baisse sensible du prix du sucre et du café.

La compétence des juges de paix

Une loi parue au « Journal Officiel », étend temporairement la compétence des juges de paix, instituant que ceux-ci connaîtront en dernier ressort jusqu'à la valeur de 7.500 francs.

Relations soviétiques et américaines

Le conseil des commissaires du peuple et le président des Etats-Unis ont échangé des lettres confirmant l'accord conclu le 6 août dernier entre le commissaire du peuple aux affaires extérieures et le chargé d'affaires américain à Moscou.

Cet accord prorogeait d'une année, c'est-à-dire jusqu'au 6 août 1941, le traité commercial existant entre Moscou et les Etats-Unis.

La guerre en Extrême-Orient

On mande de Tokio au D.N.B. : « D'après un communiqué japonais résumant les événements depuis le 18 mai, les avions de la marine nippone ont réalisé 27 attaques contre Tchounking depuis cette date. Trois mille trois cents avions y ont participé et plus de 2.000 tonnes de bombes ont été lancées.

« Dans les combats aériens, 74 appareils chinois auraient été abattus, 57 autres auraient été détruits au sol. »

Les incidents italo-grecs

On mande d'Athènes à l'agence Reuter :

« On annonce officiellement que le dragueur de mines grec, « Hellé », de 2.150 tonnes, a été atteint par trois torpilles lancées par un sous-marin inconnu alors qu'il était à l'ancre dans le port de l'île grecque de Tinos, dans la mer Egée. »

Dès que la nouvelle concernant le torpillage du navire grec « Hellé » a été connue à Athènes, le général Métaxas a convoqué auprès de lui les chefs de l'armée et de la marine, avec lesquels il a longuement conféré sur cet incident qui a provoqué dans l'opinion publique une vive émotion et une profonde consternation.

La guerre aérienne anglo-allemande

Le ministère de l'air britannique communique :

Pertes allemandes : 144 appareils (chiffre record pour une journée).

Pertes anglaises : 27 avions de chasse.

Les combats ont été les plus importants qui se soient déroulés au-dessus de la Grande-Bretagne.

Le D.N.B. communique :

Pertes britanniques : 106 appareils.

Pertes allemandes : 29 appareils.

Du 8 au 15 août, l'Angleterre a perdu 505 avions et l'Allemagne 129.

Le rapatriement des démobilisés et des réfugiés s'accélère

Le programme général de transports à destination de la zone occupée comporte, pour la période du 21 au 31 août, la mise en route de 275 trains, se décomposant ainsi :

86 trains de démobilisés ; 79 trains de réfugiés à destination des zones comprises entre la Loire et la Somme ; 44 trains de réfugiés à destination d'Alsace-Lorraine ; 66 trains de Belges.

Il convient d'ajouter à cette liste les trains spéciaux destinés au rapatriement d'administrations publiques ou privées.

A propos de la correspondance non remise aux militaires

La correspondance adressée à des militaires pour la plupart démobilisés, et qui, pour des raisons quelconques, n'a pu leur être remise, est actuellement en instance au bureau central militaire de Moissac (Tarn-et-Garonne).

Les militaires qui n'ont pas reçu le courrier qui leur était destiné peuvent le réclamer au bureau militaire de Moissac en adressant une carte postale portant l'indication complète de l'adresse ainsi que les différentes adresses où a pu être expédiée la correspondance, et, d'autre part, la nouvelle adresse où elle doit être réexpédiée.

EN PEU DE MOTS...

Censuré

— Dans le bois de la Tour, à Port-d'Envaux (Charente-Maritime), on a découvert un nid d'aigles et un cultivateur a réussi à tuer un aiglon qui mesurait 1 m. 85 d'envergure.

— Le ministre des Approvisionnements anglais annonce que la vente de toute sorte de crème sera interdite à partir du 1er octobre.

— On note une reprise réelle et réconfortante de l'activité dans le port de Marseille. 49 navires sont entrés dans le port, la semaine dernière, transportant 22.954 tonnes de denrées et 10.000 moutons vivants. 7.160 passagers ont débarqué à Marseille.

— L'avion effectuant le service Melbourne-Canberra (Australie) s'est écrasé au sol aux environs de l'aérodrome de Canberra. Les ministres de la guerre et de l'air australiens ont été tués. Il y a 10 victimes.

SUR LA PLAQUE TOURNANTE

Il y avait ces jours-ci autour des Facultés un spectacle qui en d'autres temps faisait plaisir : cette ruche des jours de bachot, essaimant ses jeunes élus philosophes... Je les regardais, pressés devant les listes affichées, où les vainqueurs joviaux et fourbus s'exclamaient, tout heureux de leur réussite, et d'où les autres, moins chanceux, s'éloignaient, l'œil fatal et la figure longue.

Mais il me semble que les plus favorisés ne sont pas du tout ceux qu'on croit et qu'en somme les recalés d'aujourd'hui ont au moins une compensation : d'ici à la prochaine session, ils auront encore quelques mois à réfléchir sur le choix d'une carrière à prendre, et l'on peut espérer que d'ici là les choses seront devenues pour eux plus faciles...

Au lieu que nos lauréats de cette semaine devront au mois d'octobre décider de l'emploi entier de leur vie. Car voilà nos bacheliers de dix-huit ans sur la plaque tournante, au carrefour dont les cent voies diverses mènent exactement vers l'inconnu. Et comme toute chose en ce moment, cette plaque tournante est déréglée et tourne à une vitesse folle, sans laisser un instant de loisir pour examiner l'horizon...

Quelle direction choisir, pour nos garçons, leur peau d'âne toute fraîche en poche, quand nous-mêmes nous ne savons pas quel destin nous est réservé ? Finis, les rêves maternels sur les fils couvés dès le berceau, que la tendresse et l'ambition familiales voient déjà général, consul, chef de gare ! Finies les solutions d'attente, qu'on adoptait jadis, pour voir venir, faute d'une impérieuse vocation : la rhétorique supérieure, le droit, la licence d'hindoustani, le stage élégant aux Sciences politiques, où se tâter et prendre le vent !...

La génération qui, ce soir, ses bouquins d'école remisés, accède à la vie, n'a plus de temps à perdre, avant d'opter et de se jeter à l'eau. Dans deux mois, il faudra choisir, et ne pas se tromper, ne pas s'embarquer au hasard dans deux, trois, quatre nouvelles années d'études spéciales, pour s'aviser après, tardivement, qu'on a fait fausse route, et que la carrière envisagée est encombrée, ne paie pas ou n'existe plus.

Que de voies fermées désormais : l'armée, la marine, — sans parler de la politique ! Que d'autres plus difficiles que jamais, comme la médecine, le fonctionnariat, l'industrie et les carrières libérales !... Et cependant, il s'agit pour tous d'être utile, en gagnant sa vie, et de mettre au service du relèvement de la patrie une ferveur qui ne manque pas, certes, mais qui tout de même a besoin d'être bien aiguillée pour être efficace.

C'est pourquoi, devant le modeste festin en l'honneur du héros du jour, au delà de la fierté maternelle et du contentement du nouveau bachelier, il y a bien des pères soucieux qui se demandent : « Et maintenant, qu'allons-nous faire de ce petit ?... » — Que faire de nos fils, cette année, où l'avenir est si bouché encore ? Quelle hésitation, pour ces partants, au seuil de la vie !... Je pose la question, sans savoir comment la résoudre, et j'enregistre une fois de plus un des graves problèmes de l'heure, le nouveau tourment, entre tant d'autres, ajouté à nos préoccupations innombrables : l'avenir immédiat de nos fils, dans l'avenir collectif de notre pays.

Emile HENRIOT.

Chronique du Lot

RÉFUGIÉS RAPATRIÉS PAR LE CHEMIN DE FER

Les réfugiés originaires de la Seine, Seine-et-Oise ou Seine-et-Marne, qui se sont fait inscrire à la Mairie de Cahors en vue du prochain départ, *par chemin de fer,* sont invités à passer à la Mairie pour prendre connaissance de leur numéro d'ordre.

Les listes, dressées à cet effet et arrêtées à la date du 16 août courant, sont affichées sur un panneau mobile placé à l'entrée de l'hôtel de ville.

La date de la mise en route et le nombre de *partants* seront portés à la connaissance des intéressés par le tambour de ville, par la presse ou par affiches.

Pour les familles nombreuses

Une circulaire de M. Jean Ybarnégaray ministre et secrétaire d'Etat à la Famille et à la Jeunesse, publiée au « Journal Officiel », invite les préfets à donner toutes directives aux maires pour que les pères et mères de famille nombreuse puissent, sur présentation de la carte de chemin de fer ou du livret de famille, et en attendant la création prochaine d'une carte de priorité, obtenir des commerçants la délivrance des denrées en quantités proportionnées au nombre de leurs enfants et pour que les mères de famille nombreuse et les femmes enceintes soient admises sans stationnement et par priorité dans les magasins d'alimentation, les moyens de transport et tous les bureaux ou guichets des administrations publiques.

La levée de réquisition des chemins de fer français

Certaines des grandes administrations publiques que l'état de guerre avait normalement fait passer sous l'autorité directe de l'armée reprennent aujourd'hui progressivement leur vie du temps de paix. Il en est ainsi notamment des chemins de fer.

C'est à la suite de longues séances de travail que vient d'être levée la réquisition des chemins de fer français, mettant ainsi un terme au régime militaire qui plaçait les trains, les voies, les gares, les parcours, les horaires dans la dépendance immédiate de la commission dite « centrale », qui siégeait en dernier lieu à Toulouse.

L'Agence Havas a réouvert ses Services de Publicité au Siège Central, 62, rue de Richelieu, Paris (2e) et dans 15 Succursales de la zone occupée.

EDEN

Samedi 17 et dimanche 18 août 1940, en soirée à 20 heures 30. Dimanche, matinée à 15 heures.

Une ravissante opérette
L'AMIRAL MÈNE LA DANSE
avec Eléanor Powell, James Stewart et Virginia Bruce.

En première partie : Un dessin animé, et un documentaire.

ON NE CHASSERA PAS CETTE ANNÉE

Une note du Ministère de l'agriculture annonce qu'en raison des circonstances, il a été décidé que la chasse ne serait pas ouverte en 1940 dans la zone non occupée.

Tous les ordres nécessaires ont été donnés pour supprimer le braconnage.

La destruction des animaux nuisibles soulève, d'autre part, notamment en ce qui concerne la détention et le port des armes de chasse, un certain nombre de questions dont la solution est à l'étude.

Orientation nouvelle pour les Jeunes Filles

Dès avant la guerre, l'importance croissante des questions ménagères a conduit le « Centre d'Economie domestique » à donner à ses élèves un enseignement qui les prépare au Certificat de Maîtresse de Maison ou au diplôme d'Econome. Cet enseignement est donné sous l'égide d'un groupement de hautes personnalités lyonnaises et particulièrement de membres éminents du corps médical.

Les circonstances douloureuses que la France traverse, les conditions de la vie économique actuelle, rendent plus nécessaire que jamais une culture ménagère approfondie pour toute femme responsable d'un intérieur ou d'une famille.

D'autre part, dans de nombreux cas, l'insuffisance des moyens d'action individuels va provoquer la multiplication d'organismes collectifs (cantines, foyers, etc...) pour lesquels il faudra des directrices et des économes dont l'instruction garantisse la parfaite compétence.

C'est en s'inspirant des nécessités et des données nouvelles de la vie que le Centre d'Economie Domestique, 4, rue Jarente, Lyon, continuera son enseignement et coopérera à la rénovation de l'activité française.

La contribution de 5 0/0

Par suite de l'application rétroactive de la loi du 5 août 1940, unifiant à 5 % le taux de la contribution nationale extraordinaire, le prélèvement effectué au taux de 15 % pour le compte du Trésor sur les salaires payés depuis le 11 juillet, a donné lieu à des trop-perçus.

Le ministre des finances vient de décider que ces trop-perçus ne seraient pas remboursés en numéraire aux intéressés, mais qu'ils s'imputeraient sur les échéances ultérieures de la contribution.

Il ne sera donc effectué aucune retenue sur les salaires jusqu'à ce que soient résorbés les trop-perçus.

Le même système de compensation sera adopté pour les versements des entreprises au Trésor qui seront réglés par compensation à due concurrence des excédents antérieurs.

Aux détenteurs de chevaux prêtés par l'armée

Les cultivateurs ayant des chevaux de selle prêtés par l'armée sont priés de les reverser au Centre Hippique d'Anglars-Juillac, dans le cas où ces animaux se seraient révélés impropres au travail auquel ils étaient destinés.

CAHORS

Cahors se décongestionne

A la date du 15 août, près de 15.000 réfugiés auront rapatrié.

Lentement, mais sûrement, Cahors se décongestionne. Les réfugiés rapatrient.

Par milliers, ils étaient arrivés dans notre ville, dans notre département. Ils n'avaient, à vrai dire, pas été chassés par l'invasion. Mais, bons Français, ils n'avaient pas hésité... A leur fortune, ils avaient préféré un coin de terre libre, mais française... Et ils étaient partis, sacrifiant tout.

Aujourd'hui le gouvernement leur a dit : « Regagnez votre foyer. L'intérêt du pays lui-même le commande ? » Et journellement ils repartent.

⁂

Combien furent-ils ? A Cahors, bien sûr, tout ce qui a pu se louer, fut loué. Tout ce qui a pu abriter, abrita. Mais en plus de ceux venus s'installer, il y eut les innombrables passagers d'un jour, d'une nuit, sans cesse renouvelés, masse flottante et pourtant sensiblement égale chaque jour, car sur la route du midi, Cahors fut une halte rêvée.

Mieux vaut ne pas donner de chiffre. Il risquerait trop d'être fantaisiste. Signalons simplement qu'au cours du mois passé, en une seule journée, il a été distribué plus de 5.800 repas gratuits. Inutile de dire que tous les restaurants n'en étaient pas moins combles.

Mais voici qu'aujourd'hui la cohue s'est déplacée. On fait moins la queue devant les maisons d'alimentation et un peu plus dans l'antichambre de la Mairie, où l'on s'affaire pour le certificat individuel de rapatriement. Depuis un mois déjà on part ou l'on envisage de partir.

⁂

M. le Commandant du bureau de la Place de Cahors a pu nous préciser que depuis quinze jours passent journellement par notre ville près de 250 voitures de rapatriés. Parmi elles, environ 250 émanent du Lot. Toutefois, M. le Secrétaire général de la Mairie de Cahors nous a signalé que pour le 14 et 15 août, une trentaine de voitures seulement partiraient de Cahors.

Si l'on évalue a 4 le nombre de passagers par voiture (ce qui est peu, si l'on considère que certains camions emmènent 15 et même 20 personnes) on peut affirmer que près de 8.000 personnes ont quitté le Lot, par la route, durant la quinzaine écoulée.

Reste le chemin de fer.

La Mairie organise activement des convois de 1.000 voyageurs environ. Toutefois, depuis le début de ce mois, aucun train gratuit n'est parti. Il doit d'ailleurs prendre le rail incessamment.

Nous devons à l'obligeance de M. le Chef de gare de Cahors de connaître l'importance des départs de ceux qui ont rapatrié à leurs frais. En effet, du 19 au 28 juillet sont passés journellement deux trains emmenant 300 personnes de Cahors.

Depuis cette date les possibilités de rapatriement par rail ont subi des variations diverses. Le trafic a été arrêté net pendant plusieurs jours. Puis le nombre de compartiments ou de wagons réservés à Cahors a été réduit. Certains jours, les 4 et 5 août par exemple, 50 personnes seulement pouvaient partir. Le 12 août la cadence était remontée à 200.

On comprend maintenant pourquoi il faut retenir sa place et attendre son tour.

En tous cas on peut estimer à près de 5.200, le nombre de rapatriés par la gare de Cahors, entre le 19 juillet et le 12 août.

On voit qu'avec des moyens restreints la route et le rail jouent un rôle également intéressant dans la solution de ce grave problème.

Grâce à l'un et à l'autre, près de 15.000 réfugiés du Lot auront regagné leur foyer à la date du 15 août. D'aucuns trouveront que ce n'est quand même pas beaucoup... Que ceux-là se souviennent des difficultés rencontrées par les gens pressés à la ligne de démarcation. Il est sage de travailler lentement, mais sûrement. Les départs, quels qu'ils soient, sont ordonnés. C'est donc qu'ils relèvent d'une bonne organisation. Ne vaut-il pas mieux attendre quelques jours de plus à Cahors et être sûr de n'être pas immobilisé à Châteauroux ou à Moulins ?

⁂

En ce moment des listes nominatives de réfugiés sont en préparation pour le rapatriement de ceux qui sont originaires de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne.

Ce sera pour bientôt et en rangs plus serrés d'autres départs.

Espérons que nos hôtes forcés quitteront notre beau ciel en emportant un bon souvenir de l'hospitalité quercynoise. A tous nous souhaitons bonne chance et bonne route.

NETTOYAGE NÉCESSAIRE !

L'animation diminue de plus en plus ; dans quelques jours, semble-t-il, Cahors aura repris sa physionomie normale, et, ainsi que le déclarait un de nos excellents agents de la vicinalité, nos rues, nos places recevront le nettoyage qui, comme chacun peut le constater, s'impose de belle façon.

A cette occasion, on nous permettra bien de nous faire l'écho des désirs manifestés par un grand nombre de braves gens, qui, en cette période estivale, font leur promenade sur le chemin de halage de Coty.

Ce chemin, on le sait bien, est très fréquenté, mais, actuellement, son état laisse beaucoup à désirer, surtout au passage du moulin. La circulation n'est pas du tout agréable comme par le passé et un nettoyage est bien nécessaire.

Le service compétent est avisé, il ne manquera pas de donner satisfaction aux désirs tout à fait naturels des promeneurs et des... pescofis également.

Aussi bien, la promesse a été faite et nous sommes certains qu'elle sera tenue !...

L. B.

PALAIS DES FETES

Samedi 17, dimanche 18 août, en soirée à 20 heures 30. Dimanche, matinée à 15 heures.

Albert Préjean, Pierre Renoir, Jean-Louis Barrault, Ketti Gallian dans un grand film

LA PISTE DU SUD

d'après le roman de O. P. Gilbert.

En complément : **La guerre des Taxis.**

RESULTATS DES EXAMENS

BACCALAURÉAT

Lycée Clément-Marot. — Section B. — Sont définitivement reçues : Mlles Bonnet, Brugidou, Cabanes, Jargeau (mention A.B.), Rigal.

Lycée Gambetta. — Philosophie : Sont définitivement reçus : MM. Albert, Bescol (bien), Bordas (assez bien), Bozoul, Costes, Despages, Guilhem (assez bien).

Section B : MM. Berrié (assez bien), Delinot (bien), Guibert. M. Wilmot (de Nevers).

LA PRIME DE DÉMOBILISATION

Il est fait connaître aux démobilisés bénéficiaires de la prime de démobilisation que la deuxième fraction de cette prime, soit 800 fr., sera mise en paiement dans le département du Lot à compter du lundi 19 courant.

Les paiements de l'espèce seront effectués par les soins des comptables du Trésor (Trésorier Général ou Percepteur) de la résidence indiquée par les intéressés lors de leur démobilisation, mention qui figure sur la fiche de démobilisation.

Conformément aux instructions émanant du Secrétaire d'Etat à la Guerre, cette fiche devra être obligatoirement présentée au moment du paiement ; les démobilisés devront justifier de leur identité et souscrire une déclaration attestant qu'ils ont bien droit à la deuxième fraction de la prime, toute fausse déclaration exposant son auteur aux poursuites correctionnelles visées à l'article 2 du décret-loi du 5 juillet 1940. — *Communiqué de la Trésorerie Générale du Lot.*

Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

Œuvre des Petits Sabots

Une réunion générale aura lieu le lundi 19 août, à 17 heures, au 40, boulevard Gambetta (salle du 1er).

Jours de paiement des Allocations Militaires

Lundi 19 août, 301 à 600 ; mardi 20 août, 601 à 900 ; mercredi 21 août, 901 à 1.200 ; jeudi 22 août, 1.201 à 1.500 ; vendredi 23 août, 1.501 à 1.800; samedi 24 août, 1.801 à 2.200.

Paiement des Allocations aux réfugiés

Lundi 19 août, n° 451 à 900 ; mardi 20 août, 901 à 1.350 ; mercredi 21 août, 1.351 à 1.800 ; jeudi 22 août, 1.801 à 2.250 ; vendredi 23 août, 2.251 à 2.700 ; samedi 24 août, 2.701 à 3.150 ; lundi 26 août, 3.151 à 3.600 ; mardi 27 août, 3.601 à 4.067.

Mouvement préfectoral

Dans le mouvement préfectoral récent, nous relevons avec plaisir le nom de M. Coldefy, qui a été nommé préfet du Cantal.

M. Coldefy avait été, en 1920-21, secrétaire à la Préfecture du Lot, où il compte toujours de nombreuses sympathies parmi tous ceux qui l'ont connu.

Changement de foire

Le 1er septembre prochain étant un dimanche, la foire fixée à cette date se tiendra le samedi 31 août 1940.

En présence des difficultés de la vie actuelle, en prévision de l'avenir,

MADAME, MADEMOISELLE,

quelles que soient les situations que vous avez ou auxquelles vous prétendez, apprenez :

la COUPE, COUTURE MODES, LINGERIE

par la Méthode PIGIER

Renseignements et Inscriptions
12, Boulevard Gambetta, CAHORS

STADE CADURCIEN

Les joueurs du Stade et ceux qui désirent en faire partie sont informés que la reprise de l'entraînement, sous la direction de professeurs d'éducation physique qualifiés, aura lieu dimanche 18 courant, à 9 heures et 16 heures.

Il sera procédé à la réorganisation de la section d'athlétisme qui devra disputer, courant septembre prochain, le Challenge Adrien Malric.

Le public qui stationne sur le terrain du Stade est informé qu'il devra se tenir derrière les tribunes afin de permettre l'entraînement. — *Le Secrétaire.*

⁂

Association. — Entraînement de tous les joueurs dimanche matin à 9 heures.

En attendant son... tour !...

Mercredi, une brave ménagère attendait son... tour pour pénétrer et faire des achats dans un magasin d'alimentation.

Son tour... arriva, elle indiqua au commerçant les diverses denrées qu'elle désirait, mais, au moment du règlement, elle constata avec une émotion bien légitime que son portefeuille contenant une somme relativement importante avait disparu !...

Police du marché

Procès-verbal a été dressé contre le sieur D. Y..., cultivateur à Cézac, pour vente de pigeons en dehors du marché.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré dimanche 18 août et lundi 19 août, jusqu'à midi, par la pharmacie GAYET.

Etrangers en défaut

Pour défaut de renouvellement de carte d'identité d'étranger dans les délais réglementaires, des procès-verbaux ont été dressés contre deux Espagnols, le nommé Mandaroy et la dame Lestamendio, demeurant à Cahors.

Pour défaut de sauf-conduit d'étranger, contravention a été dressée contre le nommé D... J...

Trouvailles

Il a été trouvé :

Une valise contenant du linge, par M. Lange ; une fourrure queue de renard, par M. Hervins ; un vélo, par M. Abadie ; une chaîne-bracelet, par M. Basile ; un étui de lunettes, par M. Lecomte ; un paquet de linge, par M. St-Martin ; un bon d'obligation du Crédit Foncier, par M. Gisard ; un portefeuille, par M. Benglor ; un portefeuille, par M. Drion; un porte-monnaie, par M. Sauvage ; un porte-monnaie, par M. Lorin ; un porte-monnaie trouvé au bureau de Postes ; un porte-cartes, par M. Laridan ; une montre, par M. Daumal ; une veste pull-over par Mlle Salgues ; un porte-monnaie, par M. Lugol ; une somme d'argent, par M. Rougé ; un porte-monnaie, par M. Chupinot ; un bracelet avec un cœur, par Mlle Piard ; une bourse contenant une somme d'argent, par M. Bouysset.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 9 au 16 août

Naissances

Lepin Claudine, rue Wilson.
Noguero Agueena, rue Wilson.
Ferry André, rue Wilson.
Baudel Robert, rue Wilson.
Frémont Michel, Villa Paul.
Soler Etienne, rue Wilson.
Vouhé Janine, rue Wilson.
Bellemère Alain, rue Wilson.
Gaudefroy Jacques, rue Wilson.

Publications de mariages

Bouely Camille, sous-lieutenant à Cahors, et Poyet Marie, s.p., à Puy-l'Evêque (Lot).
Constans Raymond, boulanger, et Bernard Jeanne, vendeuse à Cahors.
Barre Antoine, instituteur, et Le Minier Yvonne, sténo-dactylo à Cahors.

Mariages

Brandon Pierre, avocat, et Albini Maria, professeur de langues.
Blaviel Jean, maçon, et Peyrilles Suzanne, ouvrière d'usine.

Décès

Jenty Marcel, chef de chantier, 55 ans, 8, rue de la Merci.
Just Yvonne, 16 ans, rue Wilson.
Barral Alexandre, soldat, 75e génie, 33 ans, Hôpital Complémentaire du Grand Séminaire.
Chauffard Bernard, s.p., 15 ans, rue Wilson.
Baudel Robert, 4 jours, rue Wilson.
Robert Louis, 11 jours, rue Wilson.

Rapatriement par route

Les réfugiés rapatriés par la route et qui exercent la profession de cultivateurs ou toute autre profession s'y rapportant, ainsi que les artisans ruraux et les fonctionnaires rappelés par leur Administration, sont invités à vouloir bien se présenter à la Mairie (salle des adjoints), en vue de leur départ par priorité.

Il s'agit, bien entendu, des zones dans lesquelles le rapatriement est autorisé.

Avis aux étrangers

Tous les étrangers, sauf les réfugiés belges, résidant dans la commune de Cahors, devront se présenter au commissariat de police pour vérification de situation dans les conditions ci-après :

Lundi 19 août, de la lettre A à la lettre D ; mardi 20 août, de la lettre D à la lettre M ; mercredi 21 août, de la lettre M à la lettre S ; jeudi 22 août, de la lettre S à la lettre Z.

La hausse des prix

Les agents Pezet et Ganil, de surveillance sur le marché, constatèrent que M. Arco, marchand de primeurs, rue Nationale, vendait des ails au prix de 11 fr. le kilo.

Or les ails sont taxés au prix de 7 fr. le kilo.

Procès-verbal a été dressé.

Pour prix de vente excessif d'articles d'étoffe, contravention a été dressée à un négociant de nouveautés.

Démobilisé il voulait un vélo !

L'agent de police Bouché, surpris par l'attitude bizarre d'un militaire, le surveilla et, tout à coup, le vit, au moment où il s'emparait d'une bicyclette, stationnée boulevard Gambetta.

Il l'interpella. Le soldat s'enfuit, mais poursuivi, il fut vite arrêté. Conduit au Commissariat de police, il reconnut avoir voulu prendre la bicyclette.

Arrêté, il a été mis à la disposition du Parquet, puis écroué. C'est le nommé Lucien Renoudin, 30 ans, originaire de Lunéville, qui venait d'être démobilisé.

Brûlé par un jet de vapeur

En procédant à l'extinction d'un chariot de coke, dans la cour de l'usine à gaz, un ouvrier-manœuvre, M. Paul Périé, 30 ans, a été assez sérieusement brûlé par un jet de vapeur.

Des soins immédiats lui ont été donnés et il devra observer un repos d'une quinzaine de jours .

ETABLISSEMENTS CONCHON-QUINETTE

r. Clemenceau et place Galdemar, CAHORS

En raison du manque d'approvisionnement, nous informons notre clientèle que nos magasins seront fermés du 18 au 31 août. (32.571).

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**
Spécialiste renommé d'Indéfrisables
4, *rue Mal-Foch, CAHORS — Tél.* 170
Pas plus cher, mieux, plus chic

Tribunal correctionnel

Dans son audience de vendredi, le tribunal correctionnel de Cahors a rendu les jugements suivants :

Vols. — Le jeune G..., auteur de vols de portefeuilles à l'Aviron, est condamné à 2 mois de prison avec sursis.

Les jeunes Roger G..., 15 ans ; Pierre S..., 14 ans ; Maurice B..., 15 ans, apprentis boulangers à Cahors et Maurice L..., 16 ans, tôlier, sont inculpés de cambriolages à la Halle et dans un magasin voisin du marché. Le jeune Pierre S... est relaxé comme ayant agi sans discernement, mais ses trois camarades sont condamnés à 1 mois de prison avec sursis.

Défaut de visa d'étrangers. — Pour défaut de visa de sa carte d'étranger, le nommé Stanislas Romantzak, cultivateur à St-Daunès, est condamné à 25 francs d'amende.

Relaxé. — Le tribunal prononce la relaxe de M. l'abbé Bessières, curé de Belfort-du-Quercy, pour homicide par imprudence.

Etranger en défaut. — Pour défaut de carte d'identité d'étranger et pour défaut de sauf-conduit, le nommé Gomez Pennes, de nationalité espagnole, est condamné à 25 francs d'amende et à 5 francs pour la contravention.

Hausse illicite. — Pour hausse illicite des prix, le tribunal condamne Mme D..., épicière à Cahors à 16 francs d'amende.

Appel relevé. — Le Procureur de la République a relevé appel contre le jugement du tribunal correctionnel de Cahors condamnant le nommé Albert Lavayssière, retraité à Cahors, à 25 francs d'amende, avec sursis, pour avoir tenu des propos subversifs en public.

Arrondissement de Cahors

Concots

Succès scolaire. — Nous avons appris par la presse le beau succès obtenu par les trois frères Clouse, de Concots, aux examens du baccalauréat, savoir : Clouse Jean, au lycée Gambetta, à Cahors, 1er degré ; Yvonne Clouse, au lycée de Montauban, 2e degré ; Madeleine Clouse, au lycée de Montauban, 1er degré, tous dans la série A et tous admis. Nos vives félicitations aux jeunes lauréats et à leur famille.

Croix de guerre. — Nous relevons à l'*Officiel* que M. Léopold Bach, de Concots, vient d'être promu Croix de guerre pour sa belle et courageuse conduite aux armées. Sincères félicitations.

Montcuq

Citations. — Parmi les mobilisés montcuquois qui pendant la dernière guerre ont fait tout leur devoir trois jeunes sous-officiers : Fernand Carla, Noël Bley et Louis Saurt, ont été l'objet de flatteuses citations.

Deux belles citations ont été également décernées à deux excellents officiers de réserve : MM. Marcel Reichel, capitaine d'artillerie, et Raymond Carla, lieutenant des forces aériennes du 16e Corps d'Armée.

Nous sommes heureux de pouvoir adresser à ces vaillants, avec nos plus amicales félicitations, le tribut de reconnaissance et d'admiration de tous leurs compatriotes.

Marché aux chasselas. — Dimanche prochain, 18 courant, aura lieu à la Mairie de Montcuq, à 10 heures 1/2, une réunion de la « Commission du marché aux chasselas ». Tous les producteurs de chasselas, expéditeurs, courtiers et entrepreneurs de la région de Montcuq sont priés d'y assister.

Conseil municipal. — Dimanche dernier, 11 août, le Conseil municipal de la commune de Montcuq s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Doumerc, Chevalier de la Légion d'honneur, maire. Secrétaire de séance : M. Carrière.

Poste automobile rurale : Demande de subvention : Le Conseil regrette que la situation budgétaire de la commune ne lui permette pas d'accueillir favorablement cette demande.

Droits de place : L'adjudicataire de la perception des droits de place demande que son annuité, qui a déjà été abaissée de 7.510 fr. à 4.800 fr., soit dorénavant fixée à 4.000 fr. Après examen des faits, le Conseil décide de faire droit à cette demande.

Travaux aux cimetières : L'adjudicataire des travaux aux cimetières de la commune, récemment démobilisé, demande une modification aux clauses de son adjudication. Le Conseil est unanime à l'accepter et autorise M. le Maire à procéder aux formalités administratives devenues, de ce fait, nécessaires. Il est décidé que les travaux d'agrandissement du cimetière Saint-Hilaire seront exécutés en dernier lieu et que cette exécution pourra être différée si la situation financière de la commune le commande.

Eglise et clocher de l'Eglise St-Hilaire : La dépense des travaux exécutés à l'église et au clocher de l'église Saint-Hilaire s'est élevée à 37.176 fr. M. le Curé a fourni une participation de 10.000 fr., la commune a payé sur son budget 25.176 fr.

Eclairage de la ville de Montcuq : Le Conseil décide de demander, à titre d'essai, le rétablissement, à dater du 1er septembre prochain, de la moitié de l'éclairage public dont bénéficiait la ville de Montcuq avant la guerre.

Chemin du faubourg de Narses à Saint-Jean : Après accord avec M. l'Agent-voyer, M. le Maire propose de décider que les travaux restant à exécuter sur ce chemin et qui devaient être répartis sur les deux années 1940 et 1941 seront exécutés en une seule fois, et le plus tôt possible. Le Conseil en décide ainsi. La dépense est évaluée à 17.300 francs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Citation. — Nous avons, il y a quelques jours, signalé la belle citation dont fut l'objet le lieutenant Guillot, inspecteur primaire à Figeac.

Le personnel enseignant et tous ses amis apprendront avec plaisir que M. Guillot a, de nouveau, été cité à l'ordre du régiment.

Nous nous joignons aux nombreux amis de M. Guillot pour lui adresser nos plus vives félicitations.

Mort au champ d'honneur. — Nous avons appris avec peine que Mme Labro, pharmacienne à Figeac, place Champollion, vient de recevoir notification officielle, de la mort de son mari, décédé le 7 juin, à l'hôpital de Château-Thierry.

M. Labro, professeur de mathématiques au collège Champollion, était parti le premier jour de la mobilisation avec le grade de capitaine d'artillerie de campagne. Depuis le 6 juin, on était sans nouvelles de lui et la brusque nouvelle officielle ne contient aucun détail sur les circonstances de sa blessure. Le bruit a couru que la batterie du capitaine Labro avait été prise sous de violents bombardements, dans les environs de Soissons.

M. Labro était un homme d'une très grande franchise, très aimable et d'une parfaite loyauté.

Nous adressons à Mme Labro et à son fils l'expression de nos sincères condoléances.

Circulation automobile. — A partir du 25 août, afin d'économiser l'essence, aucune voiture de tourisme ne pourra circuler sans une autorisation délivrée par la préfecture, en dehors, bien entendu, de la carte grise dont le conducteur doit être porteur.

Les intéressés trouveront dans les mairies et commissariats de police des formules de demandes comportant la désignation des véhicules, les noms et qualités des usagers, leur profession, la justification sommaire de l'usage et le rayonnement de déplacement avec itinéraires habituels.

Fermeture des boulangeries. — Les patrons boulangers de Figeac préviennent leur clientèle qu'à la suite du départ massif de réfugiés, les boulangeries seront fermées tous les lundis à partir du lundi 19 août. Les boulangeries seront également fermées tous les jours de 13 heures à 15 heures, sauf le samedi et les jours de foire.

Nécrologie. — Mardi matin, 13 août, une nombreuse assistance accompagnait à sa dernière demeure M. Emile Iffernet, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 85 ans.

M. Iffernet fut longtemps conseiller municipal, adjoint au maire, membre du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne et en toute circonstance il fut très dévoué, guidé par l'intérêt général.

Sur sa tombe, M. Loubet, maire, a adressé à celui qui fut un ami sûr et un collaborateur sincère, l'adieu de ses nombreux amis et l'a donné en exemple aux jeunes générations.

Nous nous joignons à lui pour adresser à son fils, conseiller municipal, à M. Lafon, son gendre, et à toute la famille l'expression de nos sincères condoléances.

St-Céré

A l'Entr'Aide. — Les réfugiés nécessiteux sont informés qu'au moment de leur départ ils peuvent trouver au groupe d'entr'aide de notre ville une provision de vivres pour trois jours de voyage, ils devront se présenter au siège, 7, rue de la République.

Censuré

Réouverture. — Nous sommes heureux de faire savoir que l'Administration de la Grotte de Presque vient de décider la réouverture de cette curiosité naturelle ; les militaires profiteront d'un tarif spécial.

St-Hilaire-Bessonies

Prisonniers. — Le fils Courchinoux, de Coulomb, dont on était sans nouvelles, vient d'annoncer qu'il était prisonnier de guerre.

On est, encore, sans nouvelles des jeunes Benne, de Roustiès et de Achille Courchinoux, de Liffernet.

St-Michel-Loubéjou

Compatriote. — Nous avons appris avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Jean Teyssédou, a été cité à l'ordre du jour pour sa brillante conduite au front et décoré de la croix de guerre.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Arrondissement de Gourdon

Le Vigan

Suicide. — On a découvert, dans une des pièces de la maison d'école du Vigan, le cadavre d'un officier d'une formation militaire repliée sur la région de Gourdon.

Le désespéré s'était tranché la gorge. On ignore les causes du suicide.

L'autorité militaire a procédé aux constatations.

Salviac

Un beau geste. — Nous apprenons avec plaisir que M. le lieutenant-colonel Veranneman, commandant le dépôt du Génie n° 38, en cantonnement à Salviac, à la veille de quitter notre ville, a fait parvenir à M. le Dr Cambornac, maire de Salviac, une somme importante destinée aux pauvres de la commune en raison de l'accueil sympathique qui a été fait par les habitants au dit régiment. Au nom des pauvres de la commune, nous ne saurions trop remercier M. le lieutenant-colonel Veranneman pour ce beau geste qui est très apprécié par toute la population. On gardera à Salviac un excellent souvenir de cette unité.

Succès. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Madeleine Grangié, la gracieuse fille de notre sympathique percepteur, vient de subir avec succès les épreuves du brevet élémentaire et du brevet d'enseignement primaire supérieur.

Nos sincères félicitations et tous nos compliments.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve JENTY; Madame BACH, née JENTY et Monsieur BACH ; Monsieur Daniel JENTY ; Mademoiselle Viviane BACH, ainsi que tous les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie au cours du décès et des obsèques de leur regretté

Monsieur JENTY

PETITES ANNONCES

André BOURRIERES
Artisan-Ebéniste
7 *bis*, rue Saint-James, CAHORS
Démobilisé

informe sa clientèle qu'il se tient, comme par le passé, à sa disposition pour tous travaux d'exécution, réparations ou transformations de meubles de tous styles. Fabrication soignée. Croquis sur demande (32.554).

Madame Henri COUDERC, née CONTOU, Infirmière diplômée de l'Etat et de l'Ecole Florence-Nightingale, est à la disposition de la population pour tous soins à domicile. S'adresser, 28, rue Donzelle, Cahors. (32.552).

PEINTRE EN BATIMENT
PAPIERS PEINTS
VITRERIE
A. NOUET
4, Place Saint-James, CAHORS
Glace pour Autos
Peinture cellulosique et synthétique
PEINTRE EN VOITURE

A VENDRE, cause grande fatigue, centre de la ville, bien situé, **un fonds épicerie,** comprenant petit appartement, superbe petite boutique, arrière-boutique, rayonnage parfait, outillage moderne, grand chai, eau, gaz, électricité, bien achalandé, clientèle assurée. Libre à la vente. Pour traiter s'adresser, Cantogrel, agence Imm. du Lot, 4, rue des Jardiniers, Cahors. (32.553).

A VENDRE, Lot-et-Garonne, **Belle maison,** état neuf, 6 pièces, eau, électricité, une grande pièce y attenant avec jardin, emplacement unique pour tout commerce. S'adresser Cantogrel, agence Imm., 4, rue des Jardiniers, Cahors. (32.553).

A VENDRE, Lot-et-Garonne, **petite propriété,** seul tenant, comprenant 1 maison 3 p., eau, électricité, belle grange, 3 hectares environ, plein rapport, récolte, vigne pour 80 hectolitres vin, et prairie, convenant pour tout élevage. Prix demandé 70.000 fr. Libre de suite. S'adresser Cantogrel, agence Imm., 4, rue des Jardiniers, Cahors. (32.553).

EXAMENS de passage, Baccalauréat, Révisions de vacances : Leçons de latin, grec, français, philosophie. Ecrire : M. Daumal, 1, rue des Capucins, Cahors. (32.561).

FONCTIONNAIRE cherche à louer en garni **2 pièces et cuisine.** Faire offres : M. Colonge, 46, Bd Gambetta. (32.580).

J'achèterais **cuves de toute contenance.** Faire offres : Barreau, 28, rue du Pape Jean-XXII, Cahors. (32.544).

Raymond LACAZE, boucher, 2, place Galdemar, Cahors, démobilisé, informe sa clientèle de la réouverture de la Boucherie : samedi 17 août 1940.

ON CHERCHE **Appartements garnis.** Faire offres : 1, rue des Capucins. (32.569).

ON DEMANDE un **apprenti cuisinier,** Hôtel de l'Europe, CAHORS. (32.570).

A VENDRE cabriolet 401 Peugeot, 4-5 places, très bon état, *essence,* conviendrait pour réfugiés. 5, quai Champollion (32.578).

La Maison DENIAU, 5, rue Foch, Cahors, demande **une vendeuse,** 20 à 22 ans, au courant de l'épicerie. (32.572).

Leçons Anglais, Italien, par Prof. Ecole Sup. de Commerce de Rouen, Math., Physique, par diplomée. Brandon, chez Sabatier, Chalet Basque, Cabessut. (32.573).

BON OUVRIER MÉCANICIEN, connaissant bien le métier de garagiste, titulaire permis de conduire, demande emploi. S'adresser ou écrire, Albert Jadoulle, chez M. Clarziol, Cabessut-Haut, Cahors. (32.633).

A VENDRE : **Petits et gros fonds commerces,** depuis 20.000. Epiceries, merceries, restaurants, dépôts divers, grandes alimentations. C. Vaissié, Immeubles, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A VENDRE, **Maisons,** 2, 3 pièces, centre Cahors. Rapport et agrément. Petits prix. C. Vaissié, Immeubles, Cahors.

A VENDRE, **Maison 5, 6 pièces,** centre bourgade riveraine du Lot, très intéressant. C. Vaissié, Immeubles, Cahors.

A VENDRE : **Petites et grandes propriétés** pour élevages, en culture négligée. Bâtiments états différents. 2, 4, 5, 6, 7 pièces. Certaines maisons bourgeoises et de colons. C. Vaissié, Immeubles, Cahors.

A VENDRE : **Lotissements,** abords de Cahors, routes nationales, petits prix. C. Vaissié, Immeubles, Cahors.

FAMILLE FONCTIONNAIRE très bien, demande acheter en rente viagère, Cahors ou environs, maison 4, 5 pièces avec jardin. C. Vaissié, Immeubles, Cahors.

MONSIEUR achèterait **voiture 2, 4 places,** caoutchoutée pour chevaux courses. C. Vaissié, Immeubles, Cahors.

MONSIEUR **cherche associé,** moitié risques et bénéfices, pour mise en vigueur affaire de grand rapport indispensable vu les temps actuels. C. Vaissié, Immeubles, Cahors. (32.574).

A VENDRE, à 30 km. de Cahors, en bordure de la rivière, **Jolie Villa, meublée ou non,** état neuf, composée d'un rez-de-chaussée sur cave à buanderie, comprenant un grand garage, un porche d'entrée avec pergola, un hall, une cuisine, un salon, une salle à manger prolongée à l'extérieur par une grande terrasse et petit jardin, lavabo, W.-C. A l'étage : antichambre, 3 chambres avec cab. toilette, penderie, balcons, salle de bains, w.-c. J. Dellard, Cabinet Immobilier, 1, rue Joffre, exclusivement mandaté. (32.575).

A VENDRE, à 22 km. Cahors, à toucher gros bourg et à proximité chef-lieu canton, propriété agrément, 2 hectares et demi, clos de murs, en prairie, jardin, potager, verger et parc magnifiquement ombragé avec, au centre, une **Maison de Maître,** style ancien, mais à l'état absolument neuf et composée d'une cuisine, une salle à manger dite « liwing Room », 3 chambres à coucher, penderie et salle de bains non installée, W.-C., le tout en rez-de-ch. surélevé sur caves, avec vaste grenier au-dessus et chambre de bonne. Grand garage, buanderie, volière et autres dépendances, eau, électricité. J. Dellard, Cabinet immobilier, 1, rue Joffre, exclusivement mandaté. (32.576).

Cabinet Immobilier
(21e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
de propriétés de rapport et d'agrément
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
Expertises
TOUS RENSEIGNEMENTS
GRATUITS

VENDRE — ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44
VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUEMENT DU COURTAGE
SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.